

Elections municipales et communautaires • 15 mars 2026

2026 - 2032

Réunion publique mercredi 11 mars
Salle de spectacle Marc Baron, 18 heures

LA VAGUE MANDRÉENNE
LISTE CITOYENNE DE RASSEMBLEMENT

Notre seul camp, c'est celui des Mandréennes et Mandréens



Santé, transparence, action :
le vrai contrat
que Saint-Mandrier attend

Agir ensemble aujourd'hui pour mieux vivre demain

La réalisation de ce document a été entièrement financée sur les deniers personnels des candidats et les dons versés à l'association "La Vague mandréenne"
<https://lavague.info> • contact@lavague.info



Vu les candidats
Imprimeur: INSTANTCOM SARL
N° Siret : 753 310 234 000 46
Ne pas jeter sur la voie publique

Notre parti, c'est Saint-Mandrier

PRÉSENTATION LISTE & PROGRAMME

Réunion publique du 21 février 2026.

Présentation de la liste
Programme pour le mandat 2026-2032
Questions & réponses
Verre de l'amitié

3 questions à Pierre CALMET

L'entretien : 6 ans d'engagement, une volonté de fer !

Vous avez siégé sur les bancs de l'opposition durant ces six dernières années. Quelles leçons tirez-vous de cette expérience au cœur de la vie municipale ?

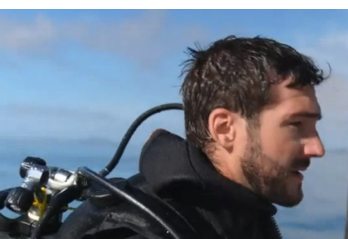
Ce fut une leçon de persévérance et un attachement viscéral à la démocratie locale. Rappelons qu'en mars 2020, dans le contexte si particulier de la pandémie du COVID, La Vague Mandréenne a recueilli **36.31 % des suffrages** alors qu'elle était inconnue 3 mois plus tôt.

Aussi, pour nous, désertir n'était pas une option ; cela aurait été irrespectueux envers nos électeurs, mais aussi envers l'ensemble des Mandréennes et Mandréens. Nous avons donc mis un point d'honneur à participer à chaque conseil municipal. Et ce, malgré des calendriers souvent fixés sans aucune concertation, faisant fi des contraintes professionnelles des élus. Lourde tâche pour 5 élus seulement.

On imagine que le climat n'a pas toujours été facile... comment avez-vous tenu ?

C'est vrai, le climat a parfois été rude. Nous avons dû faire face à des propos diffamatoires et à des attitudes peu républicaines pour le simple fait d'avoir proposé des alternatives.

Mais loin de nous affaiblir, ces épreuves ont agi comme un puissant révélateur de ce qu'il ne fallait pas faire. Elles ont conforté notre détermination sur l'urgence à restaurer un véritable échange démocratique à Saint-Mandrier.



« Plus nous impliquerons les Mandréennes et Mandréens en amont des décisions municipales, notamment sur la santé et l'urbanisme, plus notre démocratie locale à Saint-Mandrier prendra vie et se fortifiera. C'est notre conviction. »

Pierre Calmet, 35 ans

Conseiller municipal sortant de La Vague Mandréenne. Plongeur professionnel, membre bénévole de la SNSM, actif sur le terrain associatif.

Aujourd'hui, nous menons cette campagne avec une force renouvelée. Nos objectifs, instaurer le dialogue sur tous les aspects de la vie de notre commune, convaincre les citoyens et, surtout, rassembler en dehors de tout parti politique.

Les points forts de votre programme à l'horizon 2032 ?

Au cœur de ce cahier de campagne, chaque citoyenne et citoyen découvrira les piliers de notre ambition pour Saint-Mandrier ainsi que les mesures concrètes qui guideront notre action durant les six prochaines années. Notre engagement est entier : sécuriser l'**accès aux soins** par la **création d'une Maison de Santé communale** et ériger un **bouclier contre l'urbanisation excessive** issue d'une vision d'un autre temps qui menace aujourd'hui l'âme même de notre territoire.

Ce programme répond aux attentes de transparence et d'équilibre : une municipalité plus proche des Mandréennes et des Mandréens, un **accès aux soins de qualité rapide, une nature sanctuarisée** et un **cadre de vie enfin respecté**.

La Vague Mandréenne n'est pas l'émanation d'un parti politique. **Collectif de citoyennes et citoyens** de Saint-Mandrier, nous rassemblons des profils très divers : soignants, enseignants, parents, artisans, entrepreneurs, naturalistes, retraités... engagés depuis des années pour défendre notre commune, sans affiliation partisane.

Nous refusons les logiques de clivage gauche-droite qui divisent et paralysent. Notre seule étiquette, c'est celle des Mandréennes et Mandréens qui veulent une santé accessible, une nature préservée et une démocratie locale vivante et respectueuse.

Pour transformer cette vision en réalité, ensemble, sans dogme ni esprit de chapelle, nous appelons les Mandréennes et les Mandréens, avec la passion qui nous unit, à se mobiliser massivement. **Le dimanche 15 mars, votre vote sera le moteur de ce renouveau nécessaire.**

Santé, Sport et Solidarité



NOS PRIORITÉS

La création rapide d'une **Maison de santé communale** dans des locaux existants qui seront réhabilités. Favoriser l'accès à la maison de santé en organisant un transport à la demande et un plan de formation du personnel municipal pour servir encore mieux la population.

NOS ENGAGEMENTS

Maison de Santé : Sortir de l'impasse immédiatement

Dès 2020, nous alertions sur la fragilité de l'offre de soins avec le départ inévitable de médecins à la retraite. Depuis six ans, nous défendons avec constance la création d'une **Maison de Santé communale pour attirer de nouveaux médecins**.

En réponse, la municipalité sortante a fait le choix du déni, de l'attente et d'un **projet privé immobilier** (Bouygues) qui s'enlise et que le maire veut imposer « *avec ou sans les professionnels de santé* » !

L'alerte est aujourd'hui rouge : deux médecins généralistes ont déjà pris leur retraite, et cinq autres sur six ont plus de 65 ans. Il ne s'agit plus de faire des promesses, mais de trouver des successeurs en urgence.



Maison de Santé de la Presqu'île

Notre solution : Réactivité et Service Public

Nous nous engageons à mettre un local communal à disposition des professionnels de santé **au plus tôt**. Pour convaincre de jeunes praticiens de s'installer, nous leur offrirons des conditions d'exercice modernes et collaboratives. Nous nous engageons à :

- **Réhabiliter le bâti communal** : Plutôt que d'attendre d'hypothétiques constructions privées aux loyers prohibitifs et non garantis dans le temps, nous utiliserons des locaux existants (au Pin Rolland ou au Village) qui seront réhabilités pour créer des locaux adaptés aux professionnels de santé et aux patients.
- **Favoriser le travail coordonné** : Des espaces rénovés modernes pour permettre aux soignants de travailler ensemble, au plus près d'une population mandréenne qui, elle aussi, avance en âge.

- Proposer un **loyer attractif** pour faciliter l'installation des jeunes médecins et pérenniser l'offre de soins.
- **Choisir avec vous** : Après une concertation approfondie avec les professionnels de santé, nous vous présenterons les différentes options d'attribution des locaux et leurs coûts. **Une consultation publique sera organisée** : c'est ensemble que nous déciderons de la solution la plus pertinente dans une stratégie gagnant-gagnant pour notre presqu'île.

En effet, pour convaincre de jeunes praticiens de s'installer, nous devons leur offrir des conditions d'exercice modernes, collaboratives et attractives financièrement.

Nos projets sont techniquement prêts et financièrement sécurisés et vous seront proposés dès l'année 2026 pour devenir une réalité sans plus de délai.

Maison de santé et Sport



Les professionnels de la maison de santé ont d'ores et déjà créé des partenariats avec la section « Rugby Santé » à Saint Mandrier. Dans le cadre de l'obésité de l'enfant, des séances d'activité physique adaptée complètent déjà la prise en charge par une diététicienne.

Des partenariats avec la Mutualité Française ont permis d'organiser des « *marches contées* » pour les personnes âgées.

Notre municipalité jouera pleinement son rôle en concertation avec les professionnels de santé, les associations et la population pour faciliter la pratique de ces activités, et pour renforcer et développer les partenariats.

Santé, Sport, Solidarité

Plus de solidarité

Solidarité et Proximité : Un bouclier social pour tous

La santé ne se limite pas à l'accès aux soins médicaux ; elle passe aussi par un accompagnement humain de chaque instant. Nous voulons faire de la mairie le pivot d'une solidarité active.

Soutenir le maintien à domicile

Parce que vieillir chez soi est une priorité pour beaucoup de Mandréennes et Mandréens, nous renforcerons les services d'aide à la personne déjà existants.

Les **soins infirmiers à domicile** sont déjà assurés par des équipes compétentes dont nous faciliterons les interventions et le stationnement pendant leurs visites. Notre objectif : faciliter le quotidien grâce au **portage de repas** et au **développement du transport à la demande**, en particulier entre le logement des personnes non autonomes et la Maison de santé communale.

Un partenariat renforcé avec les acteurs sociaux

Nous ne laisserons personne seul face aux difficultés. La municipalité deviendra un partenaire moteur pour :

- **Les associations caritatives** : en les aidant concrètement à monter leurs projets et à mobiliser des moyens humains et financiers.
- **Les institutions** : en travaillant main dans la main avec les assistantes sociales de la CAF et en coordination avec le **Dispositif d'appui à la coordination** pour faciliter l'accompagnement des situations de santé complexes (Guichet unique médico-social).

Handicap et Inclusion : Simplifier la vie

Le parcours administratif est souvent un parcours du combattant. Nous nous engageons à :

- Accompagner **chaque demandeur** auprès du CCAS ou de la MDPH pour simplifier les démarches.
- Mettre en lumière et subventionner sur des **projets pluriannuels** les associations qui œuvrent pour la prévention et l'inclusion.

Notre ambition est simple : faire en sorte qu'aucun Mandréen, qu'il soit âgé, en situation de handicap ou de précarité, ne se sente isolé ou abandonné par sa commune.



Habitat, Aménagement

Un développement raisonné, responsable et solidaire

Dès 2020, nous vous alertions sur le problème de la sur-urbanisation de la presqu'île due à une politique de densification déraisonnable appliquée durant le dernier mandat. Cette politique a conduit à des projets immobiliers surdimensionnés et d'un autre temps.

Pourtant, **depuis près de trente ans** et malgré les nouvelles constructions, **la part de logements sociaux reste bloquée autour de 7 %**, bien loin des 25 % fixés par la loi, situation qui nous conduit à payer des amendes.

Nous défendons une urbanisation qui a du sens pour les habitants de la commune. Les nouveaux projets devront répondre à l'intérêt général et surtout s'intégrer dans notre environnement.

Dans le même temps, la population a augmenté de manière significative, atteignant aujourd'hui les limites physiques et environnementales de notre presqu'île.

Cette croissance mal maîtrisée pèse sur les infrastructures, la circulation, les équipements publics et la qualité de vie.

Le constat est clair : **bétonner davantage n'a pas permis de répondre efficacement aux besoins en logements accessibles**, ni d'améliorer l'équilibre social de la commune. De plus, la disparition progressive des espaces verts et l'artificialisation des sols fragilisent durablement notre territoire.

Il y a urgence à changer de cap.

NOTRE VISION

Nous défendons une **politique de l'habitat cohérente** : répondre aux besoins réels, notamment en matière de logements accessibles, **sans sacrifier les espaces naturels ni dénaturer l'identité de la commune.**

L'objectif n'est pas d'opposer développement et protection de l'environnement, mais de mettre fin à une stratégie de croissance urbaine qui a montré ses limites, utilisant comme prétexte le déficit de logements sociaux pour construire encore plus.

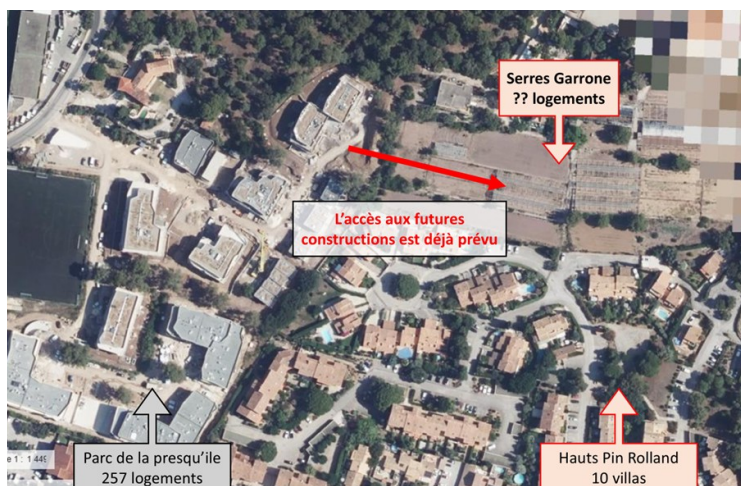
NOS ENGAGEMENTS

- **Reconsidérer les projets en cours**, tels que celui du **chemin des Roses** au village, afin d'en évaluer objectivement l'impact et de privilégier des constructions sobres en ressources, adaptées au territoire et à faible empreinte environnementale.
- **Éviter la multiplication de nouveaux programmes immobiliers** et favoriser en priorité la rénovation, la réhabilitation et la valorisation du bâti existant.

Habitat, Aménagement



- Favoriser l'arrivée d'habitants en **résidences principales** et éviter que la presqu'île ne devienne un quartier dortoir de Toulon.
- **Réviser le PLU** pour corriger les orientations actuelles, notamment en restaurant, au Pin Rolland, le secteur des **Serres Garonne en zone agricole**, conformément à sa vocation initiale.



- **Mettre fin au grignotage des espaces verts et à l'artificialisation des sols** afin de préserver les équilibres naturels et la qualité paysagère de Saint-Mandrier.
- Garantir une **attribution des logements sociaux en toute équité et en toute transparence** dans le respect des critères légaux et de l'intérêt général.

- Promouvoir, en modifiant le règlement du PLU, le **photovoltaïque pour les nouvelles constructions** lorsque cela est possible pour nous rapprocher de l'indépendance énergétique de la commune.
- Remettre à niveau le **réseau des eaux usées** qui n'a pas été ajusté à l'augmentation de la population, en particulier en période estivale. La priorité sera mise sur les secteurs les plus vétustes comme, par exemple, au niveau de l'église au village ou à Sainte-Asile.
- Rénover et sécuriser durablement nos voiries avec un programme pluriannuel de **réfection des chaussées dont les revêtements sont aujourd'hui fortement dégradés**.
- Améliorer la gestion des eaux pluviales pour limiter les dégradations récurrentes et les pollutions car, entretenir régulièrement ce réseau, c'est éviter des réparations lourdes et coûteuses demain.
- Accélérer l'**enfouissement des réseaux électriques et télécoms** afin d'améliorer la résilience face aux intempéries et de préserver la qualité paysagère.
- Réaliser un audit global de l'éclairage public afin d'adapter l'intensité et les plages horaires d'éclairage nocturne pour concilier sécurité, économies d'énergie et réduction de la pollution lumineuse.

Saint-Mandrier ne peut pas être pensée comme une réserve foncière à densifier indéfiniment.





1. Pierre Calmet, 34 ans, Plongeur professionnel
2. Sylvie Morlais, 65 ans, Ressources humaines (ER)
3. Philippe Dezeraud, 64 ans, Commissaire en chef de la Marine (ER)
4. Hélène Ferréol, 66 ans, Enseignante (ER)
5. Philippe CAMPS, 66 ans, Avocat
6. Inès Schneider, 62 ans, Expert comptable
7. Pierre Guida, 71 ans, Médecin

8. Alisson Carvat, 44 ans, Enseignante documentaliste
9. Bruno Coiffier, 70 ans, Ingénieur (ER)
10. Monique Guida, 72 ans, Psychomotricienne (ER)
11. Daniel Barnier, 70 ans, Illustrateur (ER)
12. Coelia Keilany, 59 ans, Employée tourisme
13. Guy Chamard, 72 ans, Ingénieur travaux publics (ER)
14. Séveryn Lévy, 54 ans, Auteure
15. Pascal Jubé, 65 ans, Directeur d'école



16. Marjorie Lonprez, 46 ans, Sécurité informatique

17. Denis Clave, 77 ans, Ingénieur (ER)

18. Odile Coiffier, 71 ans, Infirmière (ER)

19. Vincent Paul, 25 ans, Etudiant

20. Suzy Foscolo, 65 ans, Cartonniste

21. Alain Castellesi, 64 ans, Cadre agro-alimentaire (ER)

22. Véronique Tigoulet, 62 ans, Enseignant (ER)

23. Guillaume Bourgain, 53 ans, Enseignant

24. Marie-Christine Chevillard, 74 ans, Retraitée

25. Frédéric Fourier, 54 ans, Réparation navale

26. Geneviève Montagny, 63 ans, Comptable (ER)

27. Gérard Rinaldi, 71 ans, Retraité

28. Marie-Florence Brochier, 66 ans, Formatrice

29. Philippe Hugot, 74 ans, Retraité

Environnement



PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT : UNE RESPONSABILITÉ LOCALE MAJEURE

Saint-Mandrier est une presqu'île fragile, exposée aux risques naturels, au changement climatique et à une pression humaine croissante, elle dépasse 6 000 habitants et la majorité sortante vise 10 000 habitants.

Protéger notre environnement ne relève donc pas d'un discours d'affichage : c'est une obligation pour **préserver notre qualité de vie, notre sécurité et l'attractivité** de la commune.

Le grignotage progressif des espaces naturels, l'artificialisation des sols, la pression sur le littoral et l'augmentation des risques climatiques exigent des **décisions rapides, claires et structurantes pour l'avenir**.

Nous portons une approche locale concrète, pragmatique et protectrice d'une **Santé Environnement-Homme**.

NOS ENGAGEMENTS

- Renforcer les mesures de contrôle **de l'eau de baignade** et de la **qualité de l'air** avec l'installation de stations de surveillance de l'atmosphère et rendre les résultats de ces analyses accessibles à tous.
- Mettre en place des pièges à moustiques (CO₂) en zones habitées pour protéger les habitants des risques sanitaires (chikungunya, dengue, Zika) constatés ces dernières années.
- Déployer des mesures dites "douces" de destruction pour lutter contre les chenilles processionnaires dont l'explosion de la population n'a pas été enrayée par les pulvérisations de bactéries.
- La population doit avoir un accès immédiat à toutes ces informations pour se prémunir en cas de pollution et garantir la sécurité sanitaire des activités sportives et récréatives (baignade, joutes, courses, etc.).

La protection civile locale doit être un outil vivant, connu et opérationnel.



Préserver notre littoral et nos plages

- Entretenir et nettoyer les plages tout au long de l'année, et non uniquement en saison estivale,
- Maintenir et **prolonger dans le temps le balisage des zones de baignade** pour garantir sécurité et attractivité,
- Lutter contre les pollutions, l'érosion et les dégradations des herbiers de posidonie.

Nos plages sont un patrimoine commun : elles doivent être entretenues correctement et en permanence.

Préserver les espaces remarquables

Préserver les espaces naturels, c'est garantir leur accessibilité aux habitants et aux générations futures. La qualité de notre environnement est un facteur fondamental pour la santé des habitants.

- Stopper le grignotage des espaces verts.
- Limiter strictement l'artificialisation des sols en sanctuarisant durablement les espaces naturels et paysagers.
- Promouvoir une gestion raisonnée du patrimoine naturel communal.

Adapter la presqu'île au changement climatique

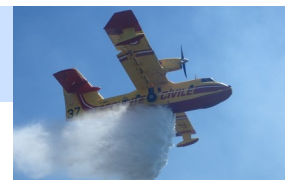
- Créer des **zones végétalisées d'ombre** à différents points stratégiques de la commune avec des îlots de fraîcheur pour améliorer le confort de vie, notamment pour les personnes âgées.
- Planter des essences adaptées au **climat méditerranéen**.
- Installer des bancs et **espaces de repos** accessibles à tous.

Préserver l'environnement, c'est aussi protéger concrètement notre santé et notre quotidien.

UNE ÉCOLOGIE LOCALE DE BON SENS

Protéger l'environnement à Saint-Mandrier, ce n'est pas opposer les habitants au développement économique, c'est **défendre un équilibre pour éviter des coûts humains, écologiques et financiers demain**.

Notre engagement est clair : faire de la protection de l'environnement un pilier de l'action municipale.



PROTÉGER SANS DIVISER ET, PRÉVENIR

La sécurité est un droit fondamental. À Saint-Mandrier, elle doit être pensée à l'échelle d'une commune à taille humaine : proximité, prévention, présence visible et dialogue constant avec la population. Notre priorité : garantir la tranquillité publique tout en renforçant la confiance entre les habitants et les services en charge de la sécurité.

NOS ENGAGEMENTS

Une police municipale de proximité

- Développer le rôle **préventif** de la police municipale, assurer une présence visible, régulière et dissuasive sur l'ensemble du territoire communal.
- Garantir une police municipale **accessible, bienveillante et à l'écoute des Mandréennes et des Mandréens**.
- Renforcer les liens avec les associations, les commerçants et les acteurs locaux en favorisant le dialogue et la médiation pour prévenir les incivilités.

La sécurité repose sur la présence humaine et sur la confiance.

Évaluer objectivement la vidéoprotection

- Mener un **audit indépendant** sur les résultats réels du dispositif actuel de vidéoprotection.
- Analyser le rapport bénéfice / coût de l'équipement existant avant tout nouvel investissement.
- Adapter les dispositifs en fonction de leur efficacité réelle et les compléter, si nécessaire, par des actions de prévention ciblées.

Les investissements publics doivent être évalués avec rigueur et transparence.

Informen en toute transparence

- Communiquer régulièrement auprès de la population sur les événements significatifs : accidents, cambriolages, incivilités, plaintes, interventions.
- Publier des données synthétiques et compréhensibles sur l'activité de sécurité dans le bulletin municipal.
- Informer clairement sur les dispositifs de prévention mis en place avec une information rapide en cas de situation exceptionnelle.

La transparence renforce la confiance et évite les rumeurs.

La commune est soumise aux **risques nucléaires** du port militaire de Toulon et **chimiques** du site Seveso seuil haut du centre de stockage des hydrocarbures du Lazaret, il ne s'agit ni de dramatiser ni de minimiser, mais **d'agir avec méthode et transparence**.

Maitriser le risque incendie.

La **présence de pompiers** en période rouge est le facteur clef pour prévenir ou contenir la destruction de nos espaces naturels et, dans le pire des cas, des habitations.

Il faut retrouver cette présence. Nous **négociers avec le SDIS** (Service départemental d'incendie et de secours), **la présence d'un équipage sur la commune** les jours de risque d'incendie élevé.

Le meilleur exemple de l'efficacité de cette mesure est l'incendie de 2019. La partie civile a été dévastée par les flammes, la partie défense a elle été protégée avec succès. C'est la preuve qu'une présence sur le terrain de personnels qualifiés et équipés fait toute la différence.

- Assurer la coordination avec les services compétents en période de risque élevé.
- Sensibiliser les habitants aux obligations de débroussaillage.
- Actualiser les dispositifs d'alerte et de prévention, en particulier du comité communal feux de forêts (CCFF) avec l'installation de deux tours de guet.

La sécurité à Saint-Mandrier inclut la protection face aux risques naturels.



Anticiper les risques et protéger la population

- **Actualiser le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** afin qu'il reflète réellement les risques présents sur la commune (**submersion marine, tempêtes, risques sanitaires, incendies**, etc.).
- Détailler précisément **l'organisation** prévue pour l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.
- Communiquer largement et régulièrement auprès des habitants sur les **dispositifs de mise en sécurité** des personnes et des équipements.
- Organiser des **exercices et des actions de sensibilisation** pour renforcer la culture du risque.

Une sécurité responsable

Notre vision est claire : Une sécurité fondée sur la proximité, une prévention active, une gestion rigoureuse des moyens publics, une information transparente.

Protéger les habitants, c'est agir avec sérieux, sans excès, mais sans naïveté.

Mobilité



SE DÉPLACER PLUS FACILEMENT, VIVRE PLUS SEREINEMENT

À Saint-Mandrier, la mobilité est un enjeu quotidien. Presqu'île contrainte par sa géographie, notre commune subit les difficultés de circulation et l'insuffisance de dessertes.

Améliorer la mobilité, c'est réduire les embouteillages, faciliter la vie des actifs, soutenir les seniors, sécuriser les déplacements piétons et renforcer le lien avec le reste du territoire métropolitain.

Notre objectif : une mobilité adaptée aux réalités locales.

NOS ENGAGEMENTS

Des solutions adaptées à la presqu'île

- Mettre en circulation une **navette gratuite Village / Pin-Rolland**, régulière et adaptée aux besoins des habitants.
- Créer une véritable offre de **Transport à la Demande (TAD)** sur la presqu'île, avec prolongement éventuel vers les Sablettes et Mar Vivo.
- Étudier avec le département la possibilité d'un élargissement de la RD18 vers La Seyne.

L'objectif est clair : offrir des alternatives crédibles à l'usage systématique de la voiture.

Renforcer les liaisons avec La Seyne et Toulon

- Entamer une concertation active avec le **réseau Mistral** et **TPM** afin d'améliorer la desserte de la commune en augmentant la fréquence des bus directs de la ligne 18 entre Saint-Mandrier, La Seyne et Toulon.
- Rendre les trajets plus rapides en réduisant les temps d'attente entre les correspondances.
- Porter la mise en place d'une **liaison maritime Saint-Mandrier – La Seyne**, complémentaire de celle vers Toulon.

La mobilité métropolitaine doit mieux prendre en compte la réalité d'une presqu'île.

Sécuriser les déplacements du quotidien

- Entretien et rénover les trottoirs en mauvais état et veiller à la continuité des cheminements piétons.
- Améliorer l'accessibilité pour les personnes âgées et à mobilité réduite en sécurisant les traversées dangereuses.
- Développer les mobilités douces lorsque cela est pertinent et réaliste.

La mobilité commence par des trottoirs praticables et sûrs.

Finances communales

TRANSPARENCE, RIGUEUR ET INTÉGRITÉ

La gestion financière d'une commune engage son avenir, la qualité de ses services publics et le pouvoir d'achat de ses habitants. Nous maintiendrons une ligne de conduite claire : **transparence dans les décisions, rigueur dans les choix budgétaires et intégrité dans l'utilisation de l'argent public.**

Chaque euro dépensé doit être utile, justifié et maîtrisé.

NOS ENGAGEMENTS

Associer les citoyens aux choix financiers

- Faire participer les habitants aux grandes orientations budgétaires grâce à des consultations et des dispositifs participatifs.
- Présenter de manière pédagogique les projets d'investissement avant leur validation.
- Favoriser l'expression citoyenne sur les priorités communales.

Préserver l'équilibre budgétaire pour protéger les contribuables

- Veiller à une gestion prudente et responsable de la dette afin de préserver la capacité d'autofinancement de la commune.
- Maintenir une fiscalité maîtrisée et justifiée pour protéger le pouvoir d'achat des Mandréennes et des Mandréens.
- **S'engager à ne pas augmenter les taux des taxes foncières communales**, sauf contrainte exceptionnelle indépendante de la volonté de la commune.

Gérer avec sérieux, c'est éviter de faire porter aux habitants le poids d'une mauvaise anticipation des dépenses.

Maîtriser les dépenses de fonctionnement

- Rechercher sobriété, efficacité et économies dans **les frais de fonctionnement** et optimiser les contrats et les marchés publics.
- **Réduire les coûts énergétiques** par une gestion modernisée des équipements.
- Mettre en place une **politique d'entretien régulier** des bâtiments et infrastructures afin d'éviter des réparations lourdes et coûteuses.

Garantir une transparence totale

- Publier des rapports financiers accessibles et compréhensibles.
- Organiser des présentations publiques du budget communal et communiquer régulièrement dans le bulletin municipal sur l'état des finances.
- Rendre compte des écarts entre prévisions et réalisations.

Une gestion responsable pour l'avenir

C'est ainsi que nous pourrons investir utilement, préserver les services publics et préparer l'avenir de Saint-Mandrier sans alourdir la pression fiscale.

Vie associative

Cœur vivant de Saint-Mandrier

À Saint-Mandrier, les associations font vivre **la solidarité, le sport, la culture, l'environnement, l'entraide et l'engagement citoyen**.

Elles accompagnent les aînés, soutiennent les plus fragiles, mobilisent les jeunes et créent du lien social au quotidien.

Elles sont une force essentielle pour notre commune.

Face aux contraintes budgétaires et à la complexité administrative croissante, **nous bâtissons une relation plus simple, plus stable et plus respectueuse entre la commune et son tissu associatif.**

NOS ENGAGEMENTS

Favoriser l'engagement associatif

- Soutenir la formation des bénévoles et dirigeants.
- Valoriser publiquement l'engagement citoyen.
- Organiser des temps forts dédiés à la vie associative.

Financer durablement la vie associative

- Privilégier la subvention plutôt que la logique de marché public.
- Mettre en place des conventions pluriannuelles pour donner de la visibilité.
- Renforcer les subventions de fonctionnement pour stabiliser les structures.

Soutenir et accompagner les associations, ce n'est pas une dépense : c'est un investissement pour l'intérêt général.

Renforcer la coopération commune - associations

- Créer un espace de dialogue régulier et transparent,
- Associer les acteurs locaux à la construction des politiques publiques,
- Garantir les libertés associatives, sans pression ni conditionnement politique.

Une démocratie locale vivante repose sur la confiance.

Mieux accompagner les associations

- Mettre à disposition des **locaux et équipements rénovés** et des ressources mutualisées.
- Créer une Maison des Associations, lieu de ressources et de coopération.
- Le fort de la Coudoulière, patrimoine communal qui se dégrade servira comme auparavant aux activités culturelles et associatives.

NOTRE VISION

Nous voulons une commune qui respecte toutes ses associations, qui les soutient durablement, qui facilite l'engagement, qui fait confiance aux citoyens.

Parce qu'une commune dynamique, solidaire et attractive commence toujours par un tissu associatif fort.

Vie culturelle

Faire vivre Saint-Mandrier toute l'année

La culture n'est pas un luxe. Elle est un lien, une respiration, un facteur d'émancipation et de cohésion.

Conférences, musique, théâtre, cinéma, expositions, rencontres citoyennes : une commune vivante est une commune qui pense, qui débat, qui crée et qui partage.

Nous voulons faire de la culture un pilier du dynamisme local, accessible à toutes les générations et ouverte à toutes les sensibilités.

NOS ENGAGEMENTS

Construire une programmation culturelle partagée

- Créer une **commission culturelle ouverte** composée de citoyens, d'associations et d'élus.
- Élaborer un programme annuel structuré.
- Associer les acteurs locaux à la définition des priorités.

La culture ne doit pas être descendante mais co-construite.

Diversifier et enrichir l'offre culturelle

- Développer un cycle de conférences sur l'histoire, l'environnement, les sciences, les enjeux de société et mettre en valeur le patrimoine et l'histoire mandréenne.
- Programmer des concerts, favoriser le théâtre amateur et professionnel et soutenir les talents locaux
- Renforcer les projections de cinéma avec débat sur les sujets des films.

Une programmation régulière crée une dynamique et fidélise les publics.

Rendre la culture accessible à tous

- Proposer des événements gratuits ou à tarifs accessibles.
- Favoriser les partenariats avec les écoles et les associations.
- Encourager les événements intergénérationnels en adaptant les horaires et les lieux aux différents publics.

La culture doit rassembler, pas exclure.

Donner la parole à la jeunesse

- Créer un **Conseil municipal des enfants** pour initier les plus jeunes à la vie démocratique locale.
- Accompagner leurs projets et initiatives.

Former les citoyens de demain commence aujourd'hui. La commune doit être un facilitateur, pas un obstacle.

NOTRE VISION

Nous voulons une culture vivante toute l'année, participative, accessible, intergénérationnelle, ancrée dans le territoire.

Parce qu'une commune qui investit dans la culture investit dans l'intelligence collective, la cohésion sociale et l'avenir.

Traditions

FAIRE VIVRE L'ÂME PROVENÇALE MANDRÉENNE

Le devoir de mémoire et les traditions provençales font partie intégrante de l'identité de notre village. Elles ne sont pas tournées vers le passé : elles sont le socle de notre cohésion et de notre fierté collective. Nous voulons leur redonner toute leur place et toute leur force.



NOS ENGAGEMENTS

Redonner tout son éclat à la fête de la Saint-Pierre

La **Saint-Pierre**, fête des pêcheurs et des gens de mer, doit redevenir un temps fort majeur de la commune. Nous proposons d'en faire le point d'orgue d'une **grande fête de la mer** et de la biodiversité marine :

- Conférence des métiers de la mer en lien avec les professionnels du Pôle Ecoles Méditerranée.
- Expositions de photographies.
- Régate de la « Saint-Pierre » et événements nautiques, expositions d'œuvres d'art et de maquettes de bateaux, animations pédagogiques autour de la préservation de la mer.

Une fête populaire, familiale et éducative qui valorise notre patrimoine maritime tout en sensibilisant à la protection du vivant.



Vie démocratique



Faire rayonner nos joutes provençales

Les tournois de joutes, qui font vibrer Saint-Mandrier chaque été, seront pleinement soutenus et organisés dans des conditions de sécurité optimales, ils **participent à l'identité locale et contribuent à faire rayonner notre commune bien au-delà de la presqu'île.**

NOTRE VISION

Préserver nos traditions, c'est transmettre une histoire, valoriser notre patrimoine maritime, renforcer le lien entre générations, faire rayonner Saint-Mandrier.

**Parce qu'un village qui connaît ses racines
est un village qui construit son avenir.**

Une véritable démocratie participative

Une démocratie participative **fondée sur le dialogue, la transparence et la valorisation des compétences** de chacun. Cette démarche vise à rompre avec trente années de gestion municipale jugée autoritaire et à restaurer la confiance entre élus et habitants notamment par :

- Des actions de **sensibilisation** et d'éducation à la culture démocratique.
- Une **information accessible** et des espaces de réflexion (ateliers, conférences).
- Une **concertation régulière** : réunions publiques par **quartier**, suivi des décisions par un élu référent, cahier de propositions ouvert à tous.
- L'usage de **référendums citoyens** pour les projets ayant un impact important.
- Le maintien des **projets d'initiative citoyenne** dotés d'un budget propre.

NOTRE VISION

Que les habitants soient de véritables acteurs de la vie communale tout au long de la mandature.

***Notre seul parti,
c'est Saint Mandrier***

***Avec La Vague mandréenne,
faisons fleurir le bonheur à Saint-Mandrier***

